

DECRET N° 2004-640 DU 22 NOVEMBRE 2004

Portant nomination au grade de Général de
Brigade de trois (3) Officiers Supérieurs des
Forces Armées Béninoises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Sur** proposition du Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chef Suprême des Armées ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 novembre 2004 ;

DECRETE :

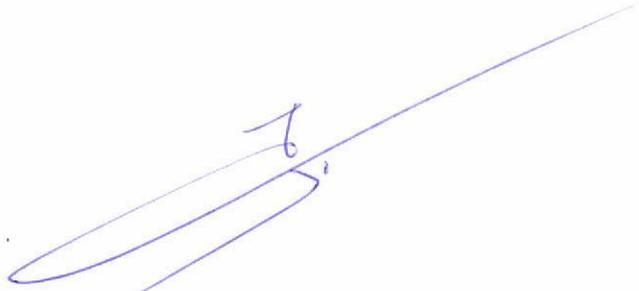
Article 1^{er} : Sont nommés au grade de Général de Brigade, pour compter du 1^{er} Octobre 2004, les Officiers Supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

- Colonel Amoussa Chabi BONI ;
- Colonel Tissou Félix HESSOU ;
- Colonel Alassane Kpembi MASSOUHOUDOU.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter du 1^{er} octobre 2004, sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 22 novembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



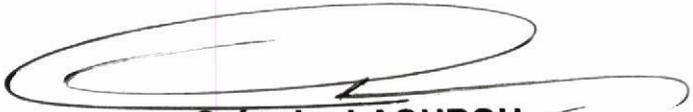
Mathieu KEREKOU.

Le Ministre d'Etat Chargé
de la Défense Nationale,



Pierre O S H O .-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MECDN 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 03 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 03 JO 1.